



DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL - DEAES

à Chambray-lès-Tours du 17/09/2025 au 30/11/2026

Financé par



Formation continue

Croix rouge française

Paris

Tél : 02 47 88 43 43

Mail : irfss.cvd1@croix-rouge.fr

Mail contact: hemonm.externe@croix-rouge.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis :

Selon l'Article 2 de l'Arrêté du 30 Août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier candidature : -Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés en annexes 5 du présent arrêté :
*Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social *Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie Sociale
*Diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique *Diplôme d'Etat d'Assistant Familial *Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant *Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture *Titre professionnel assistant de vie aux familles *Titre d'Agent de Service Médico-Social *Brevet d'Etudes professionnelle accompagnement soins et services à la personne *Certificat d'aptitude professionnelle assistance technique en milieux familial et collectif *Certificat d'aptitude professionnelle Petit Enfance
*Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant Educatif Petit Enfance Ces candidats peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences. -Les lauréats de l'institut de l'engagement -Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation -Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social relevant des dispositions de l'Article D.451-88 du code de l'Action Sociale et des familles, du diplôme d'Etat d'Aide-médico psychologique ou du diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale. Tous les candidats admis de droits passent un entretien de positionnement avec l'établissement de formation. En cas de saturation des places disponibles par des candidats relevant des cinq situations mentionnées à l'alinéa précédent, l'établissement de formation pourra

retenir en priorité les candidats ayant acquis l'un des titres ou diplômes mentionnés en annexe 5 du présent arrêt par ordre d'ancienneté de leur délivrance.

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

Programme :

La formation théorique et pratique se décompose en cinq domaines de formation (DF) auxquels sont associés cinq blocs de compétences composant le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social.

La répartition du volume de formation théorique par domaine est la suivante :

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » : 112 heures d'enseignements

DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » : 91 heures d'enseignements.

DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » : 105 heures d'enseignements.

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » : 147 heures d'enseignements

DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » : 91 heures d'enseignements.

Pour un parcours complet, la formation pratique de 840 heures (24 semaines) est répartie sur deux stages au moins couvrant les cinq blocs de compétences.

Durée en centre :

581

Durée en entreprise :

840

LES AUTRES SESSIONS

	Adresse	Date de sessions	Publics	Financeurs
	Chambray-lès-Tours (37)	du 17/09/2025 au 30/11/2026	Public dans le cadre du contrat d'apprentissage	OPCO

Informations pratiques

Organisme responsable :

[IRFSS Croix-Rouge Compétence Centre-Val de Loire](#) - Paris

Publics :

- Tout public

Financement :

- Formation adulte financée par l'entreprise ou le particulier

Contact :

HEMON Maud 02 47 85 51 60

Numéro de session : 626206S / Référence GIP : 44203

Mise à jour le 20/02/2025